



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Marguerite Bervoets 8

Identité du demandeur : Monsieur Oussama EL AMIN

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : modifier le nombre de logements de 2 à 4 par la construction de 2 nouveaux étages avec aménagement de balcons arrières, modifier la destination du garage au rez-de-chaussée en commerce (salon de coiffure) avec modification de la porte de garage en vitrine commerciale, et mettre en conformité l'aménagement d'une terrasse et d'un escalier extérieur au rez-de-chaussée surélevé, et la modification de la porte d'entrée - PU 28994

PRAS : zones mixtes

Motif principaux de l'enquête :

- *Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions -*
- *dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) -*
- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -*
- *dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant) -*
- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -*
- *application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) -*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 21/10/2025 et jusqu'au 04/11/2025 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 04/11/2025, soit :

- par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 18 novembre 2025

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 09/10/2025

Par le Collège :
La secrétaire communale,
(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28994

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestigt aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Monsieur Oussama EL AMIN

bien sis :

goed gelegen : Rue Marguerite Bervoets 8

A Forest - Te Vorst,

.....

